

Saint-Mathieu-d'Harricana, le 7 octobre 2014

À une séance ordinaire, tenue le 1^e octobre 2014 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Ghislain Lanoix
Mme Lucie Crépeault
M. Simon Roy
M. Éric Arseneault
M. Simon Simard
M. Félix Offroy

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2014-10-168

Demande d'appui – Sauvons Postes Canada

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers que la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée

Copie conforme



Anne-Renée Jacob, directrice générale